

non plus que sur la consistance des objectifs à poursuivre, lesquels ne furent jamais clairement définis ou perçus par les pays sanctionneurs. Par ailleurs, l'agression de Mussolini en Ethiopie fut populaire en Italie. Ceci renforça sa capacité d'ignorer les effets des sanctions, en faisant en sorte que le public italien n'écoula guère les objections des pays sanctionneurs, dont le message était peu clair et peu convaincant.

b) COCOM

Durant les années suivant la fin de la deuxième Guerre mondiale, les nations occidentales, qui avaient déjà eu des divergences d'opinion avec l'Union soviétique sur les objectifs et les moyens à utiliser durant la guerre, assistèrent à l'installation de régimes communistes dans les pays d'Europe de l'est. La politique de «containment» fut donc adoptée en conséquence, visant à réduire l'expansion du communisme et le renforcement du nouveau bloc soviétique naissant. L'un des moyens non-militaires utilisés à cette fin¹⁴ fut la création, en 1949, du Comité de coordination pour le contrôle des échanges Est-Ouest (COCOM), groupant, sur une base volontaire, les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) (moins l'Islande) en plus du Japon et de l'Australie. Le COCOM vise à surveiller et contrôler l'exportation de marchandises et technologies stratégiques vers les pays communistes¹⁵, afin de nuire au renforcement du potentiel militaro-industriel de ces pays. Au fil des années, d'autres pays n'appartenant pas à l'OTAN collaborèrent avec les membres du COCOM aux mêmes fins.

Le COCOM créa donc des listes détaillées et périodiquement mises à jour, de produits et équipements dont la vente devait être soumise à l'obtention préalable de licences d'exportation. Ces listes comprenaient le matériel de guerre, l'équipement et les fournitures pour produire l'énergie atomique, certains équipements de télécommunications et d'informatique ainsi que tout ce qui pouvait servir à renforcer le potentiel militaire des pays visés. Les Etats-Unis se révélèrent parmi les plus activistes des membres du COCOM, en partie parce que pendant longtemps ils constituèrent la principale source de haute technologie, et également en raison de l'importance de leurs propres dépenses militaires consacrées à

¹⁴ Et le COCOM se distingue des autres cas de sanctions car il constitue également une mesure défensive de caractère préventif, n'étant pas destiné à faire face à une menace directe ou immédiate.

¹⁵ Au moment d'écrire ces lignes, ces pays comprenaient l'Albanie, la Bulgarie, la République populaire de Chine, les Républiques tchèque et slovaque, la Mongolie, la Corée du Nord, la Pologne, la Roumanie, les Républiques de l'ex-URSS, et le Viet-Nam. La plupart de ces pays ont changé de régimes depuis quelques années, et on est à reviser la pertinence de les maintenir sur cette liste.